

PROJET D'USINE DE PRODUCTION DE CELLULES & MODULES DE BATTERIES A BOURBOURG (59) CONCERTATION PRÉALABLE DU 8 JUIN AU 22 JUILLET

COMPTE-RENDU REUNION DE PARTAGE DES CONTRIBUTIONS 12 JUILLET 2022

ORGANISATION DE LA REUNION

- **Date** : Le mardi 12 juillet de 18h00 à 20h00
- **Lieu** : KURSAAL, Salle Jean Bart, Dunkerque
- **Nombre de participants** : 20 en présentiel + 7 à distance
- **Modalités** : Réunion hybride, en présentiel et en distanciel (outil : ZOOM), retransmise en direct et en replay
- **Intervenants par ordre de prise de parole** :
 - Daniel DESCHODT, Directeur Général Adjoint du Grand Port Maritime de Dunkerque
 - Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
 - Hervé TOURMENTE, Sous-Préfet de Dunkerque
 - Jean-Luc RENAUD, garant de la CNDP
 - Jean Raymond WATTIEZ, garant de la CNDP
 - Aurélien LESPINASSE, chef de projet RTE
 - Anne-Marie REYNARD, Directrice du Centre Développement ingénierie Lille RTE
 - Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, Verkor
 - Julien PORTALES, Responsable HSE, Verkor
- **Animatrices par ordre de prise de parole** :
 - Lorraine AUFRAY, consultante ETHICS Group
 - Claire STROMBONI, Responsable des relations extérieures, Verkor
- **Documentation et matériel disponible** :
 - La synthèse du dossier de concertation
 - Le dossier de concertation
 - Les flyers annonçant le dispositif de la concertation

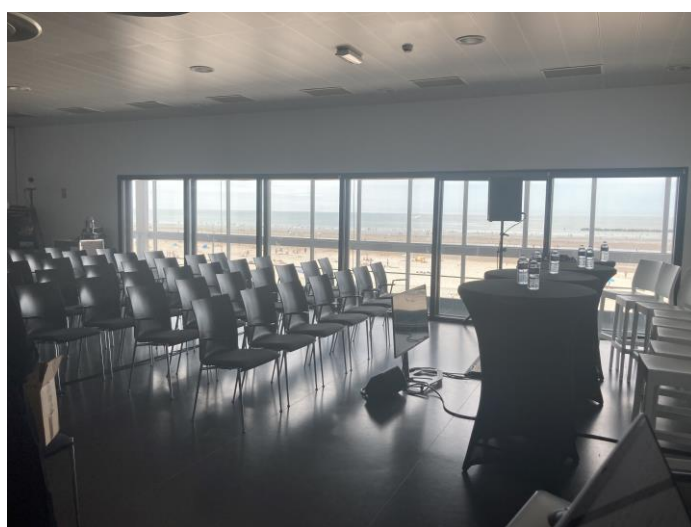
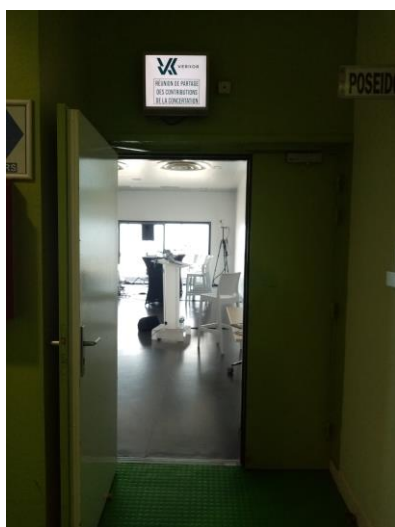
Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

- 4 panneaux d'exposition (kakémonos) qui présentaient : les éléments clés du projet, la technologie de la batterie, le site choisi pour l'implantation de l'usine, la co-maitrise d'ouvrage RTE

MODALITES DE LA REUNION

La salle Jean Bart de l'espace KURSAAL à Dunkerque est aménagée afin de pouvoir accueillir 80 personnes en format plénière, et de pouvoir augmenter la capacité d'accueil au besoin. Dossiers de concertation, synthèses du dossier de concertation et flyers annonçant le dispositif de concertation mis en place sont disponibles en libre accès à l'entrée de la salle.

Un espace rafraichissements a été aménagé afin de permettre aux participants de partager un moment de convivialité à l'issue de la réunion.



La réunion permet une participation à distance *via* l'outil Zoom. L'accès à l'espace digital a été communiqué sur le site de la concertation <https://colidee.com/verkor>, sur le site Corsaire.tv, ainsi que dans le communiqué de presse.

Sept personnes se sont connectées au cours de la réunion.

L'intégralité de la réunion était retransmise en direct *via* Corsaire.tv et reste disponible en replay sur Corsaire.tv ainsi que sur <https://colidee.com/verkor>.

Des écrans permettent aux participants de suivre simultanément les supports de présentation.



L'OBJECTIF DE LA REUNION

L'objectif de la réunion est de tirer les premiers enseignements de la concertation préalable sous l'égide de la CNDP, qui se tient du 8 juin au 22 juillet 2022 :

- Revenir sur les différents temps de concertation qui se sont déroulés ;
- Faire le point sur les grands questionnements des participants et les éléments de réponses apportés par les maîtres d'ouvrage.

TEMPS 1 – ACCUEIL ET PROPOS INTRODUCTIFS

Lorraine AUFRAY, consultante en concertation chez ETHICS Group, cabinet de conseil qui accompagne VERKOR, présente les différentes personnalités qui interviendront durant la réunion :

- **Daniel DESCHODT, Directeur Général Adjoint du Grand Port Maritime de Dunkerque**
- **Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque**
- **Hervé TOURMENTE, Sous-Préfet de Dunkerque**
- **Jean-Luc RENAUD, garant de la CNDP**
- **Jean Raymond WATTIEZ, garant de la CNDP**
- **Benoit LEMAIGNAN, Président du Directoire de Verkor (à distance – il ne pourra finalement assister et participer à la réunion)**
- **Aurélien LESPINASSE, chef de projet RTE**
- **Anne-Marie REYNARD, Directrice du Centre Développement ingénierie Lille RTE**
- **Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, Verkor**
- **Julien PORTALES, Responsable HSE, Verkor**

Lorraine AUFRAY se présente, puis Claire STROMBONI, Responsable des relations extérieures de VERKOR et co-animatrice de l'événement, se présente à son tour.

Claire STROMBONI ouvre le premier temps de la réunion.

1. MOT D'INTRODUCTION DE M. DANIEL DESCHODT, DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

M. Daniel DESCHODT, Directeur Général Adjoint du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD), prend la parole pour rappeler dans un premier temps que la concertation, qui a commencé il y a quelques semaines à Bourbourg, n'est pas encore terminée. Durant tout le processus, le GPMD a été présent « *autant que possible* ».

Selon M. DESCHODT, le GPMD « *se porte bien* », une réalité consécutive à des choix stratégiques, notamment la volonté de créer de « *grandes plateformes* » là où précédemment, il n'existait que des champs non viabilisés à présenter à d'éventuels investisseurs. Ainsi, la plateforme Zone Grande Industrie, un espace « clé en main » pour de futurs industriels, est de 150 hectares. Il a été labellisé en janvier 2022 « zone Choose France », un choix dont se félicite M. DESCHODT.

M. DESCHODT rappelle que le port n'est pas simplement une zone d'entrée et de sortie des bateaux, mais que le GPMD a aussi un véritable rôle d'aménageur pour les activités de demain. Soucieux de contribuer à l'essor de l'industrie de demain, le GPMD se félicite d'accueillir Verkor.

2. MOT D'INTRODUCTION DE M. PATRICE VERGRIETE, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE (CUD)

M. VERGRIETE tient à souligner que l'implantation de VERKOR était voulue, et que la CUD se félicite de voir qu'elle se concrétise un peu plus chaque jour. Le territoire a fait « *le pari de la décarbonation* » dans ses choix stratégiques, notamment en augmentant la production électrique, en accompagnant les industries existantes dans cet enjeu de décarbonation et en accueillant sur le territoire, en particulier sur le territoire du GPMD, les filières décarbonées du monde de demain. « *Aujourd'hui, c'est le symbole d'un pari gagné.* »

Aujourd'hui également, le taux de chômage sur le territoire est historiquement bas, les premiers résultats économiques de cette stratégie apparaissent. Il s'agit maintenant d'embarquer « *nos populations dans une autre façon de penser le rapport domicile-travail* », de privilégier la multimodalité, de repenser les mobilités, ce qui suppose notamment la mise en place d'un nouveau système de transport public.

M. VERGRIETE revient sur la politique de l'eau sur le territoire, « *une ressource fondamentale de demain* ». La CUD travaille à une politique de l'eau très intégrée. Si les industriels ont joué le jeu très tôt « *le jeu de l'économie circulaire de la question de l'eau* », il s'agit de dépasser le secteur de l'industrie.

Enfin, M. VERGRIETE évoque le chantier de l'emploi et rappelle qu'il s'agira de trouver les ressources humaines pour alimenter cette plateforme industrialo-portuaire. La CUD s'est engagée dans cette voie, précisant que le territoire redevient également attractif au niveau résidentiel, que le Gouvernement prend des engagements en matière de formation, et qu'il existe des ressources à mobiliser.

3. MOT D'INTRODUCTION DE M. HERVE TOURMENTE, SOUS-PREFET DE DUNKERQUE

M. TOURMENTE souhaite avant tout évoquer « *une toute petite frustration* » au regard de l'ampleur du dispositif mis en place et la faible mobilisation du public, ainsi que sa satisfaction.

La CNDP est à ses yeux une énorme avancée sur « *les sujets de contacts avec le public* », mais il s'avère difficile de mobiliser les populations. Ainsi, VERKOR était présent sur les marchés, dans les mairies, et de la même manière, une autre concertation sur le territoire peine à intéresser le public. Selon M. TOURMENTE, c'est aussi le signe qu'il y a une certaine confiance, notamment sur le territoire qui est pourtant « *le pays de la concertation* ».

M. TOURMENTE souligne également sa satisfaction, sur un sujet qui est pré-instruit depuis maintenant six mois, de voir que ce partenaire « *répond, fait des efforts : VERKOR propose des mesures en matière d'économie d'eau et sur les questions de mobilité* ». Il conclut en notant que VERKOR, avant même son installation, a déjà su s'intégrer dans le paysage local.

TEMPS 2 – MOT D'INTRODUCTION DES GARANTS

Une vidéo de présentation du rôle de la CNDP est diffusée : [colidée - Projet d'usine de production de cellules & modules de batteries électriques à Bourbourg \(59\) - Galerie \(colidee.com\)](https://colidee.com)

M. WATTIEZ, garant de la CNDP, prend ensuite la parole pour préciser qu'il s'agit ne s'agit pas d'une séance de clôture, mais qu'elle permet néanmoins de faire un premier point sur la concertation.

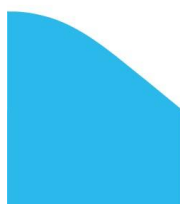
Il souhaite également remercier les les maires, les communes, VERKOR, RTE, le GPMD et la CUD pour avoir facilité l'exercice.

Il rappelle que la participation est un droit ancien, très protégé, parfois menacé. Le bénéfice de la concertation est donc de faire avancer positivement les projets. Il précise que le public, même quand il est peu nombreux, s'intéresse et est attaché à ce droit.



La participation

- **Un droit international:** Conférence de Stockholm de **1972**, Déclaration de Rio de **1992** et Convention d'Aarhus de **1998**
- **Un droit constitutionnel** : **2004 Charte de l'environnement, article 7** « Toute personne a le droit d'accéder aux Informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » (article 7 de la Charte de l'environnement
- **La CNDP: autorité administrative indépendante** depuis 2002, créée en 1995 par la loi Barnier, **veille au respect de la participation du public**



M. RENAUD précise que la CNDP veille au respect de la participation publique, via une saisine obligatoire quand un projet répond à certaines caractéristiques. En fonction de la nature des projets, il y a différents types de participation.



Les modalités de la participation

- **Une saisine obligatoire de la CNDP** pour tous les projets d'aménagement qui par leur nature, leurs caractéristiques techniques ou leur coût prévisionnel répondent à des critères ou des seuils fixés par décret (article L.121-8)
- **Des modalités variées** selon la nature et la taille des projets : débat public, concertation préalable avec garant, concertation sans garant
- **Un nouveau seuil fixé à 600 millions d'euros pour les équipements industriels** par le décret du 30 juillet 2021 (300 millions d'euros auparavant)

**Le projet Verkor dépasse ce seuil:
estimation de l'investissement global
1,347 milliards d'euros**



Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

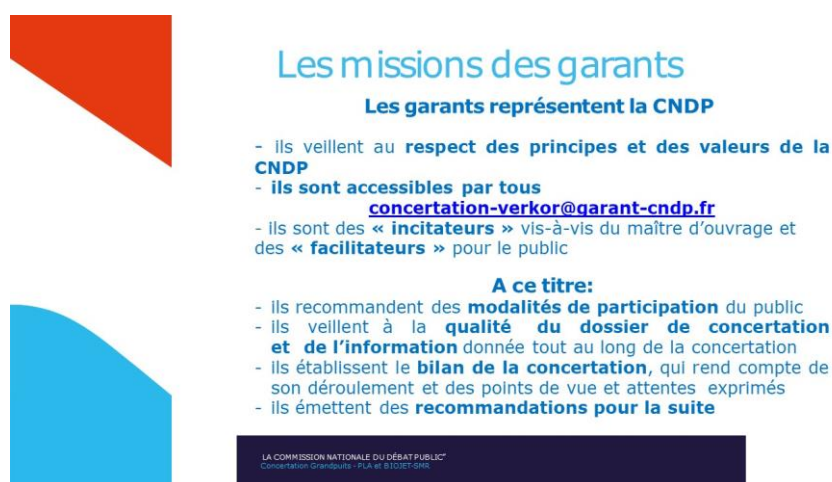
MM RENAUD et WATTIEZ présentent ensuite les grands principes de la CNDP :



Après avoir rappelé les grandes dates du projet verkor et souligné la célérité avec laquelle la CNDP a réagi,

- **22 novembre 2021:** Saisine de la CNDP par Verkor
- **1^{er} décembre 2021:** décision par la CNDP d'organiser une concertation préalable, désignation d'un garant
- **14 février 2022:** Verkor annonce à la CNDP le choix de Dunkerque
- **2 mars 2022:** désignation d'un co- garant
- **18 mai 2022:** approbation des modalités de la concertation en séance plénière de la CNDP

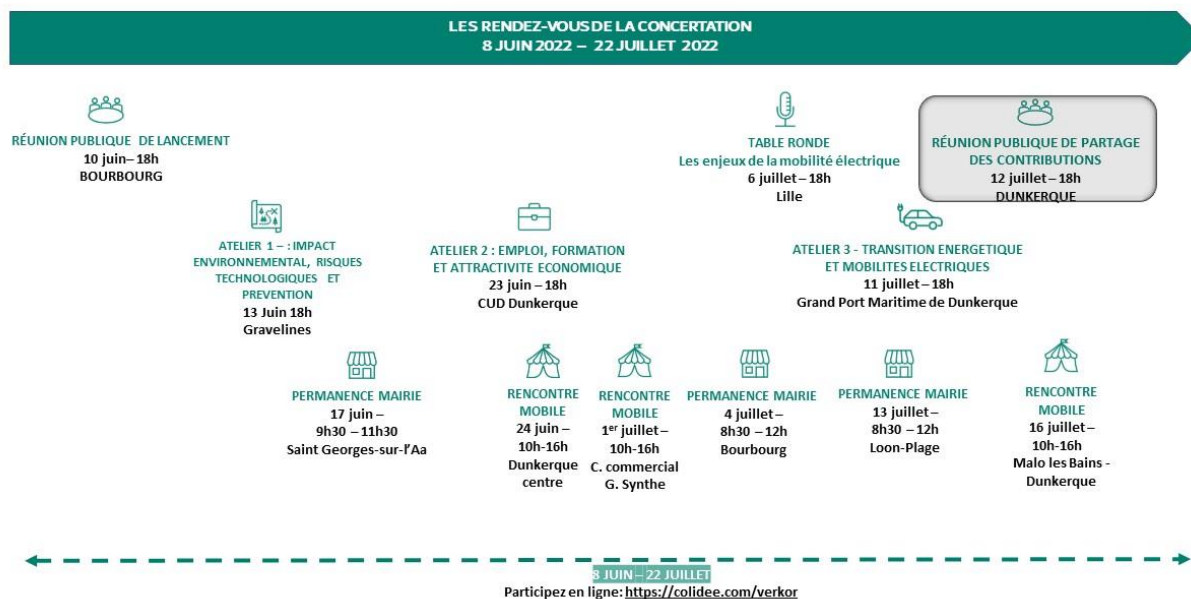
MM. RENAUD et WATTIEZ concluent leur propos en explicitant leur rôle et leur mission :



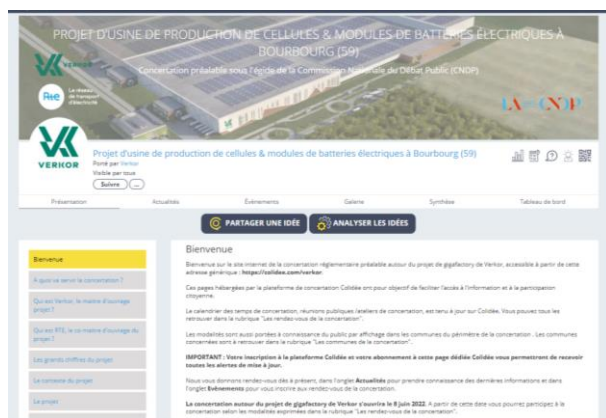
TEMPS 3 – PRESENTATION DU DISPOSITIF

Lorraine AUFRAY, co-animatrice, présente le dispositif mis en place afin de permettre à chacun de s'informer, s'exprimer et poser les questions qu'il souhaite.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION



Il est également rappelé qu'une plateforme de concertation dédiée est proposée, <https://colidee.com/verkor>.



Celle-ci permet à chacun de s'informer sur le projet, d'accéder à toute la documentation proposée (dossier de concertation, synthèse, plans...), de poser des questions, de contribuer ou de prendre connaissance des autres contributions. Il est également possible de connaître tous les rendez-vous de la concertation, tous les replays et tous les comptes-rendus des réunions, ateliers, rencontres et permanences proposés.

TEMPS 4 – PRESENTATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE (VERKOR ET RTE)

Lorraine AUFFRAY introduit le film motion design présentant le projet ; le film est disponible sur la plateforme de la concertation : <https://colidee.com/verkor>

Claire STROMBONI annonce que M. LEMAIGNAN, Président du Directoire de VERKOR, qui devait participer à cette réunion à distance, est retenu en Isère dans le cadre d'une visite présidentielle, et qu'il a finalement dû se déconnecter.

Elle donne la parole à Sylvain PAINEAU, cofondateur de VERKOR. Ce dernier rappelle que VERKOR est une initiative privée.



6 co-fondateurs

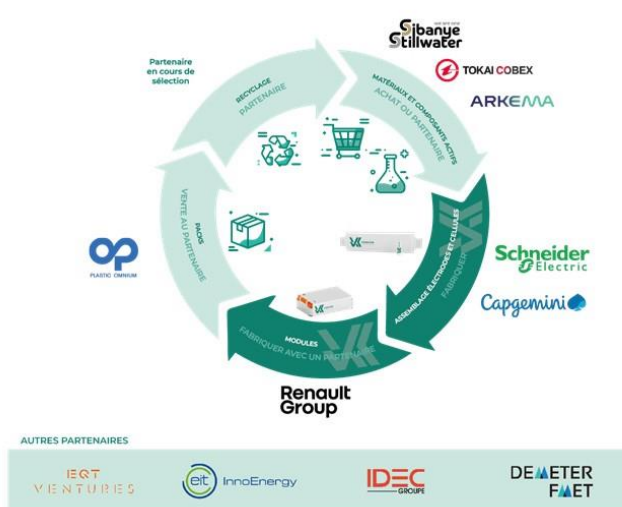
Création de l'entreprise : juillet 2020

Siège social : Grenoble

Objectif : faire accéder à une échelle industrielle la production de batteries lithium-ion haut-de-gamme tout en minimisant leur impact carbone



Des partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur



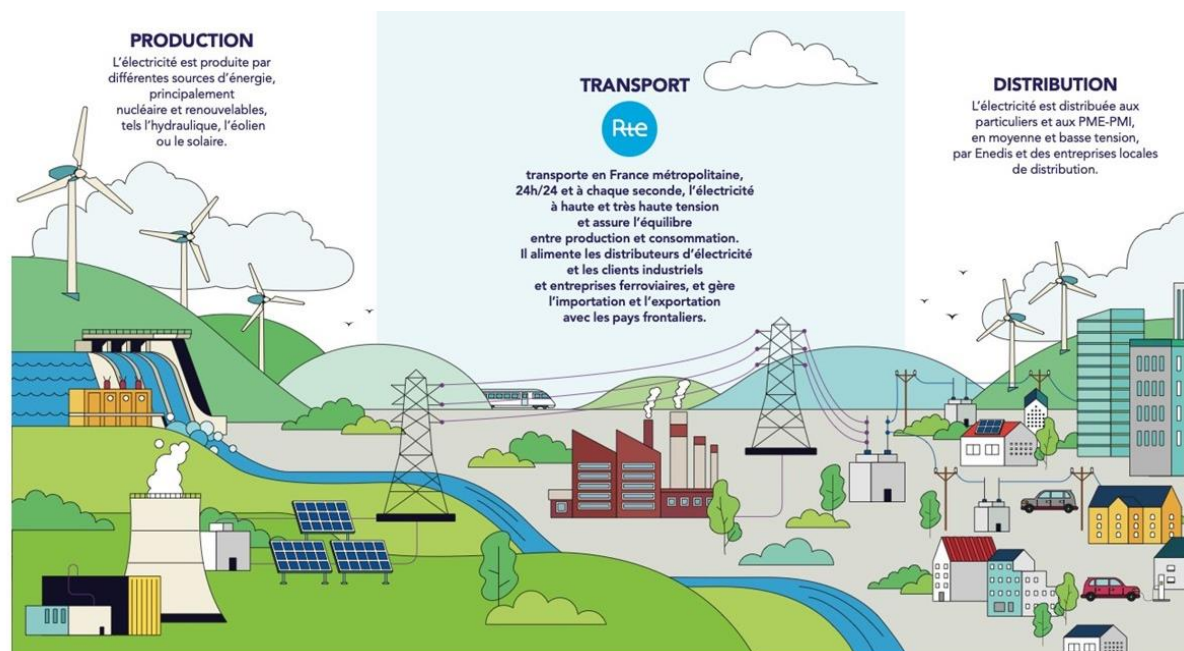
Selon M. PAINEAU, la question de la mobilité électrique prend de plus en plus d'essor. VERKOR a pour spécificité de faire d'une solution décarbonée un enjeu capital. Le challenge de VERKOR relève d'une innovation industrielle : l'exploitation de la digitalisation pour rendre compétitive la fabrication des cellules de batterie électrique en France. Les partenaires de VERKOR sont donc des spécialistes de ces solutions industrielles digitales. Cela nécessite également d'anticiper et de mettre en place les formations adéquates pour permettre à chacun d'acquérir la connaissance et l'expérience nécessaires au secteur de la mobilité électrique.

Aujourd'hui, VERKOR compte 160 personnes de 27 nationalités différentes. M. PAINEAU précise que l'entreprise n'a que deux ans, mais 600 ans d'expérience cumulée.

Le centre d'innovation situé à Grenoble permet de travailler sur les innovations qui seront transférées dans l'usine à Bourbourg.

Enfin, M. PAINEAU précise que les cellules de batterie produites par VERKOR équiperont dans un premier temps les voitures Alpines de RENAULT.

Aurélien LESPINASSE, chef de projet chez RTE, explicite à son tour la mission et les spécialités de RTE. Il précise les montants investis dans la région des Hauts-de-France pour accompagner le développement des industries locales et le rôle de RTE dans le projet d'usine qui fait actuellement l'objet d'une concertation.



Anne-Marie REYNARD, Directrice du Centre Développement ingénierie Lille RTE, ajoute que RTE s'est mobilisée tout au long de la concertation préalable. Il était important d'écouter les riverains et parties prenantes pour faire évoluer le projet.

Elle donne également quelques chiffres : en 2021, RTE a investi 109 millions d'euros en Hauts-de-France, et une enveloppe de 500 millions d'euros est prévue pour la période 2022-2024, afin d'accompagner le territoire et la région dans le développement des activités industrielles. Mme REYNARD réaffirme l'engagement fort de RTE, qui explique sa présence ce jour.

TEMPS 5 – LES CHIFFRES DE LA CONCERTATION AU 12 JUILLET 2022

Lorraine AUFFRAY présente un « *pré-bilan* » chiffré de la concertation préalable en date du 12 juillet, soit dix jours avant la fin de la phase de concertation préalable.

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

- 2 réunions publiques
- 3 ateliers
- 1 table ronde
- 3 permanences
- 3 rencontres mobiles

117 idées ont été partagées sur la plateforme à ce jour

32 intervenants différents ont pris la parole et répondu aux questions à ce jour



7 territoires visités lors des différents rendez-vous

- 850 dossiers de concertation
- 14 800 synthèses du dossier de concertation
- 133 Affiches
- 5 000 flyers

- 19 questions ou interventions à ce jour;
- 3 avis lors des 2 permanences qui ont été tenues;
- 18 questionnaires ont été remplis durant les 2 rencontres mobiles.

303 personnes ont participé à au moins un des rendez-vous de la concertation à ce jour

Elle invite MM RENAUD et WATTIEZ, garants de la concertation, à réagir sur ces chiffres de la concertation.

M. RENAUD prend la parole. Il souhaite réagir suite à la prise de parole de M. Hervé TOURMENTE, Sous-Préfet de Dunkerque, qui déplorait le manque de participation des citoyens à la concertation. Il précise qu'en termes d'information, « *le message est indubitablement passé* », un constat qu'il appuie en notant que les chauffeurs de taxi croisés tout au long de la concertation sont en mesure de parler du projet VERKOR, ce qui est révélateur. Il rappelle que le droit à l'information et à la participation sont dans le même article de la charte de la participation, et qu'il y a eu un vrai travail d'information, ce qui est essentiel en matière d'inclusion.

D'autre part, en faisant une comparaison avec d'autres expériences sur d'autres territoires, M. RENAUD estime que sur des territoires historiquement industriels, la participation du public s'avère souvent plus réduite ; il l'explique par le fait que l'industrie est alors dans le paysage depuis un certain temps, la population se distingue par un a priori favorable, qui appelle moins à la nécessité de se manifester. En outre, les projets faisant preuve d'une avancée environnementale, comme c'est le cas de VERKOR, engendrent moins de participation du public.

M. RENAUD note que la temporalité de la concertation n'était pas évidente, mais qu'il s'agissait pour la CNDP de ne pas être un frein au projet, ce qui a nécessité une grande réactivité de sa part, dans une période peut être moins favorable (période électorale et période estivale).

M. RENAUD revient alors sur les interventions du public, et constate que les observations et questions se sont révélées très concrètes, ce qui est important pour les décideurs. Il cite par exemple la question de la prise en compte du climat maritime dans la durabilité de la construction, mais également celles ayant trait aux problématiques de recharge des véhicules et de recrutement du personnel.

M. WATTIEZ précise que des vérifications ont été effectuées (visibilité des affiches, micro-trottoirs, boitage des prospectus...), qui confirment que l'information a bien été vue, retenue et comprise par la population, qui montre un intérêt, mais pas d'opposition, et qui m'envisageait pas d'intervenir à ce stade du projet.

M. WATTIEZ note cependant qu'il s'agit de prendre en compte la différence de positionnement en fonction de la localisation des populations. Celles qui sont à proximité du projet montrent une sensibilité plus forte, s'inquiétant notamment de l'implantation de plusieurs usines sur un territoire historiquement agricole – inquiétude pouvant aller jusqu'à l'opposition. Un autre projet proche de VERKOR est d'ailleurs contesté. Pour M. WATTIEZ, RTE et VERKOR se devront de prendre en

compte cette proximité pour la suite du projet, et de ne pas laisser de côté les réponses aux inquiétudes exprimées.

TEMPS 6 – VOS QUESTIONS, VOS COMMENTAIRES

Lorraine AUFFRAY introduit un nouveau temps de la réunion, et revient sur les principales questions et principaux commentaires qui ont été formulés par les participants depuis le lancement de la concertation préalable le 8 juin 2022, que ce soit à l'occasion des différentes rencontres proposées ou directement sur le site internet de la concertation.

1. OU EN EST-ON ?

Questions, remarques du public

« On a l'impression que tout est déjà plié. » « La presse en parle comme si c'était déjà fait. » « A quel moment les habitants sont-ils consultés ? » « Quand postuler ? ».

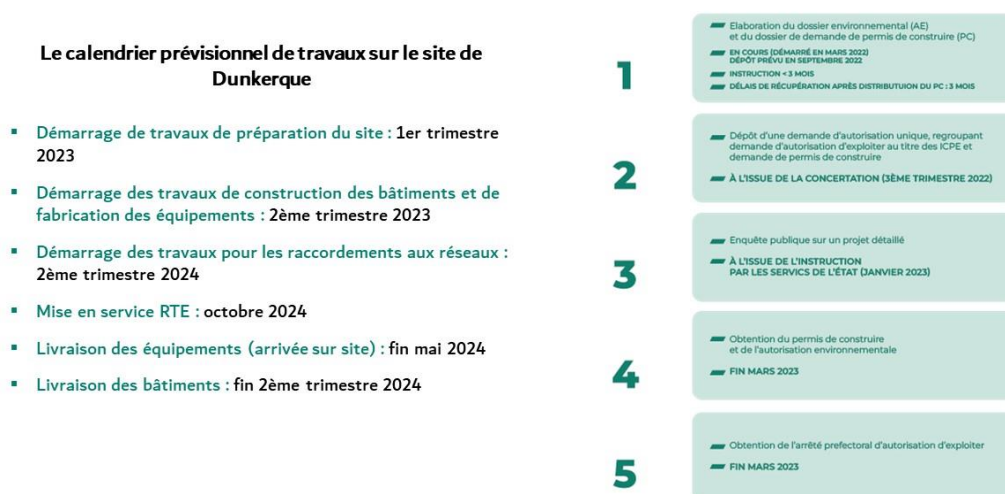
Le public souhaite des précisions sur le calendrier du projet ainsi que son état d'avancement.

Réponse des garants de la CNDP. M. WATTIEZ : la concertation a lieu à un moment où les choses sont encore en situation d'être réfléchies et ne sont pas complètement décidées. Il va y avoir sur le projet VERKOR une enquête publique, durant laquelle VERKOR va apporter des éléments précis sur lesquels il ne peut encore se positionner. Il y aura également une étude d'impact. Ces documents seront disponibles durant l'enquête publique. A ce stade, rien n'est décidé.

Réponse de VERKOR. M. PAINEAU : l'objectif final est d'avoir un outil opérationnel à l'horizon 2025. La phase de construction est presque un projet en temps que tel, avec jusqu'à 2 500 emplois générés. Verkor veut commencer à intégrer les équipements qui sont commandés avant l'été 2024. Fin 2^e trimestre 2024, les bâtiments seront terminés.

En 2027, l'objectif est d'être à la production de ces 16 GWh et d'avoir créé 1 200 emplois.

Le calendrier du projet



Lorraine AUFFRAY invite le public à s'exprimer. Personne ne prend la parole.

Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

2. IMPLANTATION DE L'USINE : AUTORISATIONS, INSERTION PAYSAGERE, ACCESSIBILITE, RACCORDEMENT... A QUOI DOIT-ON S'ATTENDRE ?

Questions, remarques du public

« Où se trouvera l'usine ? » « Comment pourra-t-on y accéder ? (problème des bus gratuits avec moins de recours à la voiture pour les plus jeunes, problème du trafic) » « A quoi ressemblera l'usine ? » « Quelles conséquences en matière de raccordement ? »

Le public souhaite des précisions quant à l'architecture du bâtiment, son assise, mais également son accessibilité pour les futurs opérateurs, l'usine ayant vocation à fonctionner 24 heures sur 24.

Réponse de Daniel DESCHODT, Directeur Général Adjoint du Grand Port Maritime de Dunkerque : le site ZGI fait 150 hectares, sur lequel Verkor sera implanté, le long de l'autoroute A16. C'est à l'intérieur du domaine privé portuaire. La plateforme a été préparée, elle est « connectée » et alimentée électriquement.

Plan de la zone d'implantation de la Gigafactory



Le projet s'implantera sur la **zone Grandes Industries (ZGI)**, une plateforme aménagée de 160 ha qui fait partie des **12 premiers sites clé en main français labellisés « Choose France » en janvier 2020**.

La ZGI est considérée comme clé en main car elle a été purgée, pour les travaux de pré-aménagement de la zone, des autorisations administratives au titre du code de l'environnement (Autorisation loi sur l'eau et Dérogation de destruction d'espèces protégées) et du code du patrimoine (archéologie préventive). Les mesures compensatoires environnementales sont réalisées.

Seuls les impacts inhérents à l'activité et aux constructions spécifiques des investisseurs restent à évaluer pour le dépôt de leurs propres procédures administratives.

Le territoire a également travaillé en amont sur la mise à disposition des utilités avec notamment l'inauguration à l'été 2021 du nouveau poste source Grand Port.

Le territoire du port a fait l'objet de concertations « Cap 2020 ».

Réponse de Xavier DAIRAINÉ, Directeur de projet, Communauté Urbaine de Dunkerque : la CUD souhaite favoriser l'intermodalité et les transports en commun ; elle s'est engagée à desservir cette zone au moyen d'une « ligne chrono », c'est-à-dire à grande fréquence. La CUD développe également un système de transport qui va étendre la gratuité des transports publics 24/24, 7/7, avec des dessertes plus adaptées, mais également un système de transport à la demande pour tenir compte des contraintes de ceux qui travaillent en horaires décalés. Les modes actifs seront également privilégiés : la zone sera aménagée pour les piétons, les vélos etc.

Réponse de Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, VERKOR : rien n'est encore figé quant à l'architecture des bâtiments, qui en sont à leur phase de conception. Les dimensions de l'usine sont importantes, du fait de process de fabrication très linéaires et d'équipements nécessitant de grandes distances. Le bâtiment présentera également des hauteurs différentes, elles aussi liées aux process qui nécessitent parfois une hauteur d'une trentaine de mètres, parfois d'une vingtaine. L'usine s'inscrira dans une surface de 20 hectares pour une production de 16 GWh. Les différents visuels proposés ne sont qu'informatifs, le design des bâtiments n'étant pas encore fixé. Une réflexion quant à la mutualisation des parkings est en cours.

Une partie du toit pourrait être équipée en panneaux photovoltaïques, qui, s'ils ne peuvent couvrir l'ensemble des besoins de l'usine, permettront de répondre pour partie aux objectifs de tendre autant que possible vers une « green factory ».

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACORY DE VERKOR La Gigafactory



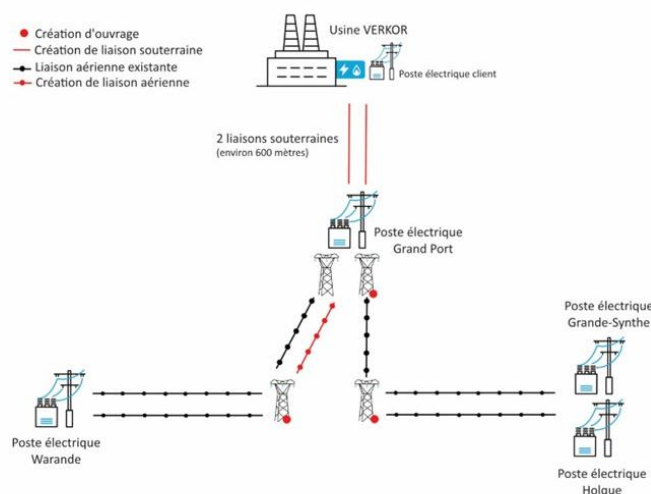
Projection (vue 3D numérique) de la Gigafactory de Verkor à Bourbourg



- Superficie: 20 hectares pour 16 GWh de capacité de production annuelle
- Bâtiments de production : 110 000 m²
- Magasin de stockage et espace de livraison : 9 000 m²
- Bureaux : 2 000 m²
- Parkings : 7 500 m²
- Effectifs : 780 opérateurs, 325 techniciens et responsables de la gestion de production, 65 personnes au magasin et à la logistique et 30 cadres et fonctions support

M. PAINEAU précise qu'il s'agit là d'une vue d'architecte, qui ne représente pas l'architecture finale du bâtiment, en cours de définition.

Réponse d'Aurélien LESPINASSE, chef de projet RTE : le projet VERKOR représente une parfaite illustration de la cohérence et de la complémentarité des missions réalisées par RTE. Préalablement, le territoire s'était tourné vers RTE afin de les accompagner en créant un poste source, qui est donc préexistant à l'implantation de VERKOR. Ce fut un des éléments déclencheurs dans le choix du Dunkerquois de l'entreprise. VERKOR y sera raccordée. Cependant, les besoins de l'usine nécessitent des renforcements, dans la continuité du développement électrique du port maritime.



Réponse de M. WATTIEZ, garant de la CNDP, qui souhaite revenir sur la question de l'implantation du bâtiment. Le public s'est interrogé sur sa visibilité, et il est important que les maîtres d'ouvrage, dans le temps entre la concertation préalable et l'enquête publique qui lui succèdera, tiennent le public informé des avancées du projet en lui communiquant projets, images,

Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

et mise en situation. L'information ne peut être uniquement communiquée durant le temps de l'enquête publique. Il en est de même des impacts de la future usine, au regard de certaines réactions au cours de la concertation, qui dénonçaient par exemple la ZGI comme une zone de non droit. Il s'agit donc d'informer correctement la population notamment sur le PLUi-HD tel qu'il est aujourd'hui, mais aussi sur les questions qu'elle se pose : qui va approuver le permis, qui sera le service instructeur etc.

Lorraine AUFFRAY invite le public à s'exprimer.

Intervention

Une personne se présentant comme appartenant à l'association Les Amis de la Terre souhaite revenir sur les déplacements et notamment les modes actifs. L'intervenant rappelle que lors de l'élaboration du PLUi-HD, la population a exprimé sa volonté de conserver un cadre de vie agréable ; or il note que le projet est à proximité immédiate d'un corridor biologique et d'une voie cyclable, déjà mis à mal avec la ZGI. Quels seront alors les impacts des projets VERKOR et CLAREBOUT ?

Réponse de Xavier DAIRAINÉ, Directeur de projet, Communauté Urbaine de Dunkerque : la ZGI est implantée dans une zone située au Nord et à l'Est de la voie ferrée. Le corridor évoqué est situé entre cette voie ferrée et le Sud, à proximité de la RD11. La zone n'est donc absolument pas impactée par l'aménagement de la ZGI, et ce même si elle se trouve effectivement sur le territoire du GPMD.

3. POURQUOI VERKOR EST-ELLE CLASSEE SEVESO ? QUELLES CONSEQUENCES POUR SES EMPLOYES ? POUR LE TERRITOIRE ?

Questions, remarques du public

« Qu'en est-il des risques technologiques et des émissions de produits polluants, sachant que l'agglomération connaît déjà des problèmes liés au traitement du nickel sur le territoire ? » « Est-il possible de publier en ligne un document sur tous les paramètres et niveaux de rejets demandés dans le dossier de demande d'autorisation qui sera présenté aux services de l'Etat ? » « [Clarebout et Verkor] Un risque supplémentaire lié à la proximité des deux usines ? (Effet domino et effet cumulé) » « Comment seront stockés à l'entrée du site les matériaux actifs (nickel, manganèse, cobalt) qui arrivent en poudre, resteront-ils à l'air libre malgré le vent et les problématiques des poussières issues du Port ? »

Réponse de Julien PORTALES, Responsable HSE, VERKOR : le classement SEVESO seuil haut de VERKOR est une conséquence réglementaire de l'activité de l'entreprise. Une étude des dangers est en cours d'élaboration, certaines adaptations sur le projet ont déjà été réalisées pour rendre impossible tout scénario de danger lié à des flux thermiques ou des flux d'explosion qui sortiraient de l'emprise du site. Le site d'implantation a justement été choisi pour ses grandes dimensions, qui permettent une construction à bonne distance des limites de propriétés. Il n'y aura pas de flux qui sortiront, à l'image des autres projets de *gigafactories* sur le territoire qui parviennent aux mêmes conclusions.

M. PORTALES évoque les craintes exprimées relatives aux matières dangereuses (le classement SEVESO découlant des quantités importantes de stockage des matières actives utilisées pour la fabrication de la cathode). Il rappelle que ces matières sont livrées dans des *big bags* de 800 kg avec une double enveloppe, permettant un conditionnement sous vide. La sécurité des opérateurs est assurée par le fait qu'ils ne sont jamais en contact avec ces matières. Au cours du process, des poussières sont générées, l'air fait l'objet de nombreuses filtrations avant d'être rejeté dans l'atmosphère. Cela permet de récupérer la matière première qui pourrait s'y trouver en suspension. VERKOR a travaillé sur les meilleures technologies possibles afin d'abaisser autant que faire se

peut les perspectives de rejets dans l'environnement ; ainsi, la réglementation impose une limite de 5mg/nm3, et VERKOR sera en dessous de 1mg/nm3.

En termes d'autosurveillance, VERKOR souhaite aller plus loin que le minimum réglementaire : le solvant exploité sera recyclé à hauteur de 98%. Une partie de ce rejet doit être traitée avant d'être rejeté. Un système d'autosurveillance en ligne est en cours de réflexion, qui pourrait être rendu public.

LE CLASSEMENT SEVESO



Etablissement SEVESO seuil haut

(en raison de la nature et de la quantité de produits stockés).



Etude de dangers en cours

- ✓ identifie les événements accidentels potentiels
- ✓ les quantifie (probabilité d'apparition, d'intensité des effets et de gravité)
- ✓ évalue les risques d'apparition d'effets dominos (sur site et en dehors)

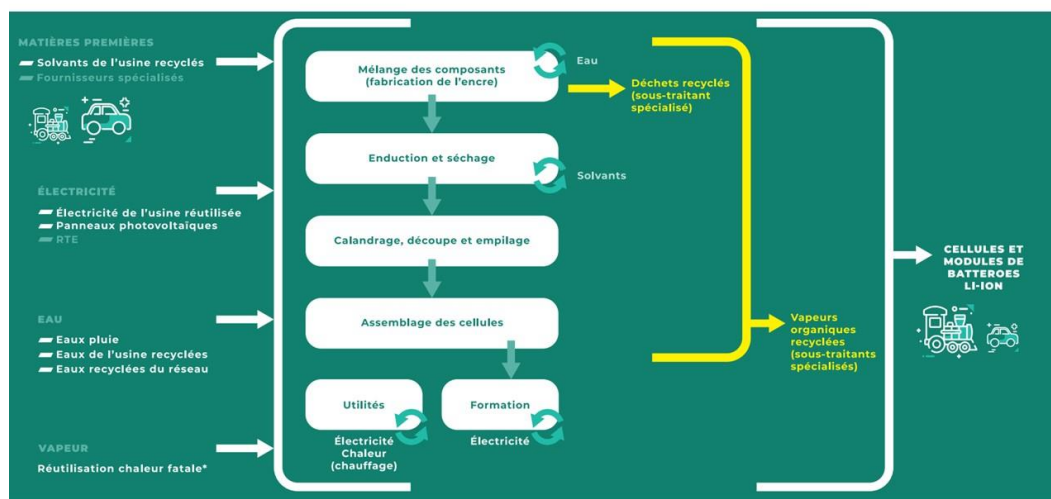
La « directive SEVESO » :

Directive européenne pour prévenir les risques industriels majeurs.

Elle impose 2 obligations réglementaires :

- Identifier les risques associés à certaines activités industrielles (classement seuil haut ou seuil bas)
- Prévenir ces risques (prescription de mesures adaptées)

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, RISQUE TECHNOLOGIQUE ET PREVENTION



4. TRANSITION ENERGETIQUE : QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE VERKOR EN MATIERE DE SOBRIETE ENERGETIQUE ET DE BONNES PRATIQUES ?

Questions, remarques du public

« Quelle est la durée de vie de la batterie ? Qu'en est-il de son recyclage ? » « Minimiser au maximum la consommation d'eau pour le refroidissement et préserver l'eau. Vigilance sur ce sujet. »

Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

Réponse de Julien PORTALES, Responsable HSE, Verkor : il n'est pas aisé de répondre précisément quant à la durée de vie d'une batterie. Cependant, il apparaît aujourd'hui que la question de la durée de vie de la batterie n'est pas celle qui limite l'usage sur le long terme d'un véhicule électrique, davantage soumis dans le temps à des problématiques de carrosserie, par exemple. La durée de vie, importante, de la batterie n'est donc pas un enjeu réel dans l'industrie de la mobilité électrique ; en revanche, c'est le cas de du recyclage des déchets générés tout au long du cycle de fabrication. Soucieuse d'être fidèle à ses valeurs en termes d'impacts, VERKOR lancera des partenariats dans ce domaine. La réflexion est en cours pour disposer à proximité immédiate de l'usine de solutions technologiques permettant de réinjecter ces matières premières dans la chaîne de fabrication – une approche rendue possible par le fait que le vecteur d'énergie exploité ne s'échappe pas dans l'environnement.

M. PORTALES souhaite également revenir sur la question de l'eau en tant que ressource. Il note en préalable qu'il s'agit là d'une des vertus de la concertation que de constater que la question de l'eau, déjà soulevée dès les prémices du projet par les services administratifs du territoire, a également fait l'objet d'une inquiétude de la population, montrant qu'il s'agissait là d'un point de vigilance tout particulier.

M. PORTALES rappelle que VERKOR n'a pas vocation à être un gros consommateur d'eau, mais que l'usine nécessitera par contre la consommation d'une grande quantité de froid. Dans la solution de base envisagée, l'eau était utilisée pour le refroidissement de l'air avec un besoin estimé à 431 500 m³/an. Depuis et au regard des spécificités du territoire dans ce domaine, une réflexion approfondie a été mise en place, et VERKOR s'est tournée vers une autre technologie pour cette frigorie, en substituant l'air à l'eau. En effet, 70% du temps, la température dans la région est inférieure à 15°C. Economiquement, cette solution, si elle est moins intéressante, reste faisable, et permet ainsi de baisser de plus de 80% la consommation d'eau. Il s'agit donc d'un investissement important, mais qui aura un véritable impact sur la ressource et qui sera un gage de durabilité pour l'entreprise – dès lors moins impactée en cas de problème de ressource en eau.

Consommation d'eau : 94% d'eau industrielle pour les besoins de refroidissement :

Solution de Base : 431 500m³/an

Nouvelle solution technique retenue comme hypothèse par le projet : 75 600m³/an. Baisse de plus de 80%.

Refroidissement par air (DryCoolers)



D'autres solutions vertueuses sont également à l'étude, comme par exemple le fait d'utiliser les eaux de rejet des voisins industriels, ainsi que les eaux pluviales. M. PORTALES rappelle que le projet n'est pas terminé, « on va continuer à améliorer notre copie », mais qu'un grand pas a déjà été fait.

Intervention

Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

Un intervenant, Directeur général d'Entreprendre Ensemble, souhaite prendre la parole. Il précise tout d'abord que lors de la construction du terminal méthanier, il lui avait été communiqué que du froid était rejeté, et que, s'il ignore ce qu'il est technologiquement possible de faire, en cas de besoin de froid, il en existe. Puis il interroge les maîtres d'ouvrage quant à la part locale des emplois créés lors de la phase de construction de l'usine, suggérant la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés pour garantir qu'un pourcentage des heures de travail (5, 6, 7% par exemple) réalisées pendant cette phase sera affecté aux demandeurs d'emplois du Dunkerquois. Selon l'intervenant, cela garantirait que VERKOR fasse travailler les Dunkerquois, et ce quelles que soient les entreprises, locales ou non, qui remporteront les marchés.

Réponse de Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, VERKOR : c'est une proposition intéressante, qu'il s'agit de garder en mémoire. Cependant, il est encore prématuré pour l'entreprise de s'engager, car les choix de procédure en matière de recrutement et de marchés ne sont pas encore d'actualité.

5. COBALT, MANGANESE, NICKEL, CUIVRE... D'OU PROVIENNENT LES MATIERES PREMIERES ?

Questions, remarques du public

Les ressources viennent de pays connus pour pratiquer des conditions d'exploitation « épouvantables pour les travailleurs et notamment les enfants » ». « Je m'étonne de voir que la provenance des matières est encore à l'étude » « Ecologiquement : que faire une fois qu'on aura plus de ressources pour faire les batteries ? »

Réponse de Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, VERKOR : VERKOR n'achète pas directement ces matériaux, mais achète des matériaux actifs. Cependant, dans sa stratégie d'approvisionnement, VERKOR dispose d'un code d'éthique sur la façon dont les matières premières sont extraites, intégrant également la notion de développement durable, et tenant compte des mécanismes mis en œuvre par les sociétés spécialisées dans l'extraction. Cela fait partie de la stratégie de VERKOR de garantir que les partenaires qui seront les fournisseurs de demain seront en adéquation avec le code de VERKOR.

Sur la question de l'éventuelle raréfaction des ressources, M. PAINEAU rappelle que certaines exploitations, comme par exemple le lithium, n'ont pas encore démarré. Le matériau le plus tendu en approvisionnement est également le plus utilisé par VERKOR, le nickel. Sur ce sujet, la France ne souhaite pas être dépendante. Certaines solutions sont en train de voir le jour où ces matériaux vont venir d'Europe, du Portugal, voire de France, où on commence à extraire le lithium. Il n'y a pas aujourd'hui de risque de pénurie.

M. PAINEAU confirme personnellement la longueur de la durée de vie des batteries, et l'explique par le fait qu'il n'existe pas de pièce en mouvement, et qu'il n'y a pas de rupture de soupape ou de durite. Il rappelle qu'on parle de fonctionnement jusqu'à 300 000 à 500 000 km, puis qu'il y aura sans doute une perte d'autonomie. Une partie des matériaux nécessaires à la construction des batteries va venir du recyclage de ces mêmes batteries. « C'est peut-être la première fois dans une filiale industrielle qu'on parle d'économie circulaire. » « Peut-être que nos enfants auront des batteries qui ne viendront plus des mines, mais des batteries recyclées. »

Intervention

Une personne, se présentant comme la Secrétaire régionale d'Europe Ecologie Les Verts souhaite prendre la parole. Elle rappelle l'existence de la pratique autorisée du rétrofit électrique, qui consiste en la transformation des voitures thermiques en remplaçant leur moteur par un moteur électrique et une batterie.

6. EMPLOI ET FORMATION : QUELS BESOINS ? QUELLE STRATEGIE ?

Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

Questions, remarques du public

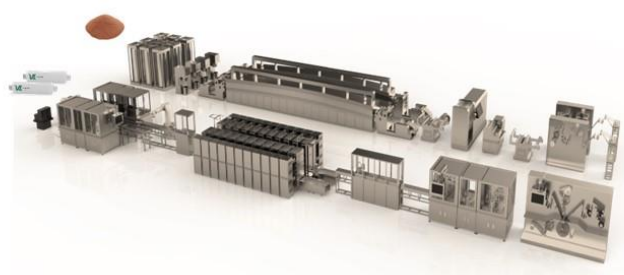
« Au niveau de la formation et donc des salariés qui seront embauchés, un pourcentage de femmes est-il envisagé ? » « Il faut parler et échanger pour ne pas perturber le marché de l'emploi. » Nécessité de « privilégier l'hyper-proximité », « les dispositifs digitaux pour se projeter dans une usine qui n'est pas encore créée », « communiquer sur les conditions de travail et les diplômes attendus », proposer des services annexes de « village », « favoriser les sans-emploi, les jeunes, penser aux décrocheurs ».

Réponse de Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, VERKOR : VERKOR sera une industrie qui travaille dans un environnement propre, et non une industrie lourde. Par essence, ses métiers sont donc ouverts à toutes les catégories, un accès aux femmes sera nécessaire. Sur 1 000 à 1 500 personnes qui seront en activité dans l'entreprise, il y aura une large proportion des métiers d'opérateurs, de maintenance et de techniciens. Pour répondre à ces besoins, VERKOR travaille d'ores et déjà avec les organismes locaux sur des formations. L'objectif est notamment de donner une autre image de l'industrie, et VERKOR sera présent lors des événements liés à l'emploi proposés par le territoire pour expliquer que l'industrie est un beau métier. VERKOR a également créé son centre d'innovation, sorte de « mini usine » à Grenoble, dont une partie est déjà opérationnelle, et qui a notamment vocation à préparer la réflexion pédagogique.



Besoins d'une gigafactory

Plan d'effectifs (1000 à 1500p)	% des ressources
Opérateurs	38%
Logistique	2%
Maintenance	5%
Techniciens de production	5%
Ingénieurs de production	21%
Qualité	17%
Responsables industriels	10%
Top managers	2%



Les besoins en formation en France sont importants (3 Gigafactory en France) plus de 40 000 emplois sur toute la chaîne de valeur en France

Réponse de Raphael PONCE, directeur général adjoint à la Communauté Urbaine de Dunkerque : depuis l'annonce de l'arrivée de VERKOR, la CUD s'est organisée autour de l'emploi ; un directeur Emploi va être nommé qui aura pour objectif de coordonner l'action de tous les acteurs, tel Entreprendre Ensemble, présent à cette réunion. L'enjeu est de mettre à disposition l'ensemble des solutions existantes, aussi bien en matière d'emploi qu'en matière de formation et d'éducation. Des manifestations seront organisées afin de sensibiliser le public à l'industrie du futur.

Réponse de Hervé TOURMENTE, Sous-Préfet de Dunkerque : il s'agit d'un exemple de « bonne pratique » mis en œuvre avec VERKOR : deux Dunkerquois recrutés par VERKOR vont partir à Grenoble, le temps d'être formés, avant de revenir afin de rejoindre les métiers de l'encadrement à

Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

Bourbourg. La communauté mise en place autour de VERKOR va s'élargir à l'ensemble des industriels qui émergent. Le processus dépasse le cadre de VERKOR.

7. MOBILITE ELECTRIQUE : COMMENT LE TERRITOIRE SE MOBILISE-T-IL ?

Questions, remarques du public

« Il faut développer les transports publics, les batteries peuvent servir pour les bus et les bateaux. »
« Qu'en est-il de l'alimentation de tous les habitants de l'agglomération en bornes ? » « Est-ce que les travailleurs pourront se procurer ces véhicules électriques ? »

Réponse de Xavier DAIRAINÉ, Directeur de projet, Communauté Urbaine de Dunkerque : la CUD travaille actuellement sur la transformation de sa flotte en matière de transports en commun. Il précise que pour partie, elle fonctionne déjà au biogaz, mais il s'agit de développer la mobilité électrique hydrogène et batterie.

Concernant l'alimentation en bornes de recharge, la CUD travaille à un schéma directeur d'installation sur l'ensemble du territoire. Actuellement, il s'agit d'établir un diagnostic de l'existant et des besoins. Des bornes ont déjà été installées dans des espaces accessibles au public. Il s'agit cependant de les développer de manière cohérente, sur l'ensemble du territoire, de façon à répondre aux besoins (parfois en recharge lente, parfois pour les véhicules en transit en recharge rapide). M. DAIRAINÉ espère une approbation du schéma directeur dans moins d'un an, ce qui permettra de déployer l'installation.

Réponse de Daniel DESCHODT, Directeur Général Adjoint du Grand Port Maritime de Dunkerque : en matière d'utilisation sur le port de l'électricité, le terminal conteneur réfléchit à passer de moyens thermiques à des moyens électriques, et travaille sur des véhicules autonomes ; « Nous travaillons sur le détroit avec les ports de Douvres, et de Calais sur de futurs ferries, non sans difficultés étant donné les impératifs horaires de ces derniers. » Il existe déjà en Scandinavie des navires électriques. Au niveau du transport fluvial, des barges électriques existent, le GPMD s'y intéresse.

Intervention

L'intervenant se présentant comme appartenant à l'association Les Amis de la Terre souhaite prendre la parole. Il revient sur une réunion précédente (Table Ronde du 6 juillet 2022 à Lille), durant laquelle Luciano BIONDO, Directeur Général Renault ElectricCity, disait que le véhicule électrique ne sera pas plus cher qu'un véhicule hybride. Il souhaite rappeler qu'un véhicule hybride est déjà plus cher qu'un véhicule thermique, et qu'il s'agit de le prendre en compte dans l'accessibilité de ces futurs véhicules. Il précise que si RENAULT souhaite tout d'abord alimenter en batteries électriques les modèles Alpines, il ne s'agit pas des véhicules les plus accessibles à tous.

Réponse de Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, VERKOR : VERKOR n'est pas le seul fournisseur de batteries de RENAULT, qui a choisi deux fournisseurs : VERKOR et la société ENVISION, sur le site de Douai, justement pour répondre à toutes les typologies de marché. Le premier véhicule qui sera alimenté avec des batteries électriques est la Renault 5. La Renault 4 est aussi à l'ordre du jour. ENVISION va fournir des batteries adaptées à un usage urbaine, qui ne nécessitent pas un même degré de haute performance.

Concernant VERKOR l'Alpine est le seul véhicule dont il est aujourd'hui possible de faire l'annonce officielle. Il s'agit d'un véhicule premium, nécessitant des batteries de haute performance. Néanmoins d'autres modèles de voitures sont envisagés, sur lesquels il n'est pas possible à ce stade de communiquer.



TEMPS 7 – Temps de clôture

En l'absence de question et après avoir signifié la fin de cette première rencontre, Mme AUFFRAY et Mme STROMBONI remercient les acteurs du territoire pour leur soutien et leur disponibilité dans l'organisation de cette concertation. Elles rappellent qu'il est possible de continuer de participer à cette concertation sur le site dédié.

A 20h10, la réunion est terminée.